

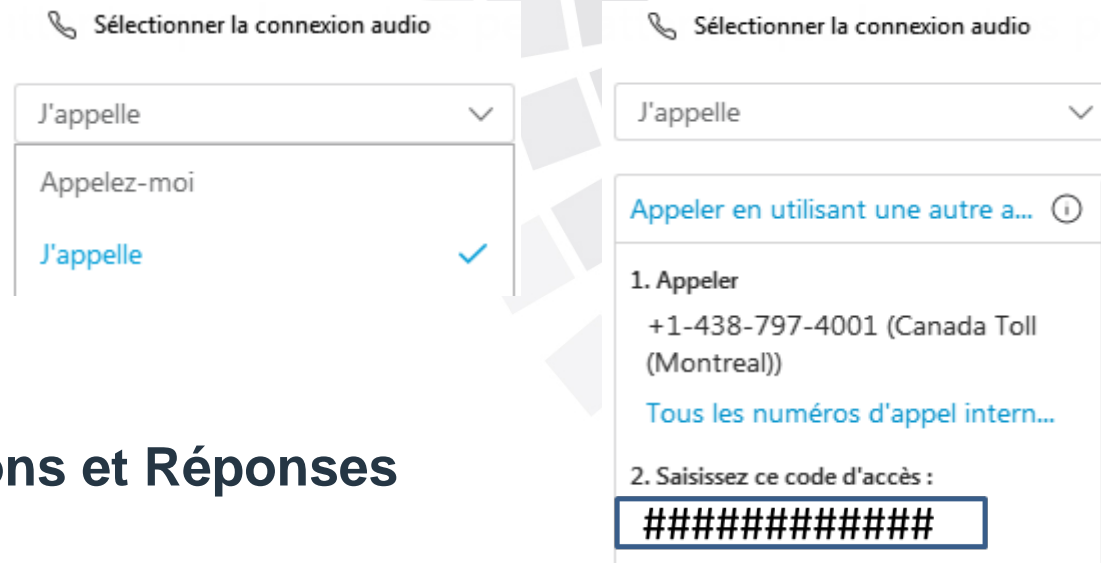
Fonds Nouvelles frontières en recherche

Exploration 2020 - Avis d'intention

- Si vous éprouvez des difficultés techniques avec l'audio, veuillez vous connecter avec un téléphone fixe ou un cellulaire
- Sous Sélectionner la connexion audio, choisissez l'une des deux options :

- J'appelle
- Appelez-moi

- Suivez les instructions
- Utilisez la boîte Questions et Réponses



The screenshot shows two identical instances of a web form. Each instance has a title "Sélectionner la connexion audio" with a telephone icon. Below the title is a dropdown menu with three options: "J'appelle", "Appelez-moi", and "J'appelle" (highlighted in blue with a checkmark). To the right of the second instance, there is a section titled "Appeler en utilisant une autre a..." with an information icon. Below this title are two numbered steps: "1. Appeler" with the phone number "+1-438-797-4001 (Canada Toll (Montreal))" and a link "Tous les numéros d'appel intern...", and "2. Saisissez ce code d'accès :" followed by a text input field containing ten hash symbols "#####".



Fonds **Nouvelles frontières** en recherche
New **Frontiers** in Research Fund

Concours du volet Exploration 2020

Comment préparer un avis d'intention de présenter une demande

Juillet 2020



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada



CRSH \equiv SSHRC



Aperçu

- Mises à jour pour le concours 2020
- Description du programme
- Admissibilité et rôles
- Étapes et échéances pour le concours
- Processus d'évaluation
- Avis d'intention de présenter une demande

Informations pour les administrateurs de la recherche

- Rôle
- Accès sur le portail Convergence



Mise à jour pour le concours 2020

- Concours à deux étapes
 - avis d'intention
 - demande complète
- Guide d'administration financière des trois organismes
 - lignes directrices générales pour l'admissibilité des dépenses
 - l'utilisation des fonds liés aux coûts directs de la recherche
 - les exceptions indiquées dans [l'aperçu du concours](#)

Fonds Nouvelles frontières en recherche, volet Exploration

- L'objectif est de susciter la recherche **interdisciplinaire, à haut risque et à haut rendement.**

Des projets qui :

- repoussent les limites,
- encouragent à « sortir des sentiers battus »,
- défient les paradigmes actuels,
- rassemblent les disciplines de manière inattendue et selon des perspectives audacieuses et novatrices, et
- sont susceptibles de changer la donne .



Fonds Nouvelles frontières en recherche, volet Exploration

- soutiennent les projets qui :
 - **réunissent diverses disciplines** au-delà des approches disciplinaires traditionnelles ou des approches multidisciplinaires communes;
 - proposent d'**explorer l'inédit**, mais qui **pourraient échouer**; et
 - pourraient avoir des **répercussions considérables**.
- des projets aux incidences diverses, notamment sur le plan social, culturel, économique ou technologique ou sur celui de la santé.
- des projets de recherche menés dans toutes les disciplines des sciences humaines, de la santé, des sciences naturelles et du génie.

Haut risque

- Les projets à haut risque peuvent notamment être définis, sans s'y limiter, de la manière suivante :
 - projets qui proposent des orientations uniques en leur genre;
 - projets qui remettent en question les paradigmes actuels de la recherche;
 - projets qui améliorent la compréhension de problèmes complexes et difficiles;
 - projets qui rassemblent des disciplines nouvelles, aux perspectives différentes, afin de s'attaquer à des problèmes existants au moyen d'approches inédites;
 - projets qui développent ou adaptent des cadres, des méthodes et des techniques.



Haut rendement

- Les projets à haut rendement peuvent notamment se définir comme suit :
 - projets ayant un impact sur le plan économique, scientifique, artistique, culturel, technologique ou sur celui de la santé;
 - projets ayant un impact positif ou négatif sur de grandes collectivités, ou sur des collectivités ou sous-populations uniques susceptibles de fournir des enseignements pour d'autres contextes;
 - projets qui transforment et (ou) rompent avec la pensée conventionnelle;
 - projets qui résolvent un problème et (ou) un débat qui existe depuis longtemps;
 - projets qui font progresser de manière notable les connaissances, les méthodes et (ou) les technologies actuelles.

Faisabilité

- Un risque élevé peut sembler ne pas cadrer avec la faisabilité, mais ce risque doit être lié à l'idée proposée et non à l'absence de plan concret ou à l'incapacité d'exécuter les activités proposées.
- La faisabilité tient compte d'éléments tels que :
 - le problème visé par la recherche;
 - les connaissances, l'expertise et la capacité de l'équipe de recherche;
 - la recherche en cours dans le domaine;
 - le plan et le calendrier de travail;
 - l'approche proposée, notamment l'analyse comparative entre les sexes et l'analyse comparative entre les sexes plus s'il y a lieu;
 - la participation des Premières Nations, des Inuits et (ou) des Métis au projet et l'application du principe de réciprocité avec ces derniers (dans le cas de la recherche autochtone), s'il y a lieu;
 - la pertinence de l'environnement de recherche.



Interdisciplinarité / concordance avec les critères du programme

- Exigence d'interdisciplinarité :
 - le projet doit à tout le moins comporter des éléments relevant d'au moins deux disciplines différentes ([classification des niveaux groupes de la Classification canadienne de la recherche et du développement](#)).

Il incombe aux candidats d'expliquer en quoi leur approche interdisciplinaire est **inédite et remplit les critères du programme.**



Interdisciplinarité / concordance avec les critères du programme

- Les projets répondant aux exigences du fonds Nouvelles frontières en recherche en matière d'interdisciplinarité se définissent, sans s'y limiter, par les caractéristiques suivantes :
 - Originalité de la perspective
 - ✓ intègrent deux disciplines ou plus qui ne sont pas habituellement combinées.
 - Originalité de l'approche
 - ✓ proposent l'application ou l'adaptation de cadres, d'outils, de méthodes ou de techniques d'une discipline donnée pour résoudre un problème relevant d'une autre discipline
 - Conception du projet
 - ✓ sont conçus dans une perspective interdisciplinaire
 - Concordance avec les critères du programme
 - ✓ repoussent les limites du cadre de financement des organismes.



Équité, diversité et inclusion (ÉDI)

- L'ÉDI constitue un élément central de ce volet du fonds Nouvelles frontières en recherche.

- Pour chacun des trois domaines clés suivants, ils doivent expliquer :

1. les processus de composition et de recrutement de l'équipe; les mesures qu'ils prendront,
2. les possibilités de formation et de perfectionnement; les résultats escomptés, et
3. l'inclusion. l'évaluation prévue

- Les mesures prises devraient permettre :

- d'éliminer les obstacles et
- d'offrir des possibilités

d'intégration sérieuse aux personnes de tous les groupes, y compris les quatre groupes désignés (femmes, Autochtones, personnes de minorités visibles et personnes handicapées).

Pour en savoir plus, consultez les [Pratiques exemplaires en matière d'équité, de diversité et d'inclusion en recherche](#) du FNFR.

Valeur et durée

- Valeur
 - jusqu'à 125 000 \$ par année (coûts indirects compris et jusqu'à 25% de coût indirect)
 - les fonds doivent être utilisés en priorité pour soutenir les activités de recherche, et non pour acquérir ou entretenir des infrastructures
- Durée: jusqu'à 2 ans
- Au moins 100 subventions seront octroyées
 - une portion des subventions sera réservée pour les chercheurs de début de carrière

Admissibilité de l'équipe

- Au moins 2 participants
 - un chercheur principal désigné qui est un chercheur indépendant affilié à un établissement admissible; **et**
 - un cochercheur principal qui doit également être considéré comme un chercheur indépendant
 - **ou** un cocandidat qui peut être chercheur indépendant, mais aussi un praticien, un responsable de politiques, un enseignant, un décideur, un administrateur de services de soins de santé, un aîné autochtone, un détenteur de connaissances autochtone, un leader communautaire ou une personne à l'emploi d'un organisme de charité.



Admissibilité de l'équipe

- Le chercheur principal désigné, le cochercheur principal ainsi que le cocandidat :
 - ne doivent pas être affiliés à un gouvernement ni à un organisme à but lucratif.
 - ne peuvent participer **qu'à une seule demande ou ne recevoir qu'une seule subvention du volet Exploration** à la fois.
- Les titulaires de subventions d'Exploration doivent soumettre leur rapport final avant la date limite de soumission des demandes complètes d'un concours ultérieur pour être éligibles

Admissibilité de l'équipe

Exceptions

- Un employé du gouvernement fédéral qui est officiellement affilié à un établissement universitaire canadien en tant que professeur auxiliaire est admissible à titre de collaborateur. Si des étudiants inscrits à un établissement universitaire et officiellement supervisés par un professeur auxiliaire participent au projet de recherche, le professeur auxiliaire peut être cocandidat, mais son utilisation des fonds se limite aux salaires ou allocations et aux frais de déplacement des étudiants sous sa supervision.
- Un professeur auxiliaire peut également être cochercheur principal ou cocandidat dans des cas exceptionnels où ses contributions prévues au projet ne relèvent pas du mandat de son organisme fédéral et ne seront pas réalisées dans les locaux de son employeur ou avec les ressources de son employeur.
- Une personne dont l'établissement d'affiliation principale est associé à une administration autochtone peut être un cochercheur principal si elle est considérée comme un chercheur indépendant, ou comme un cocandidat ou un collaborateur. Ses dépenses admissibles se limitent à celles qui se rapportent à l'exécution du projet et qui ne relèvent pas du mandat de l'administration autochtone.



Admissibilité de l'équipe

- Pour qu'un projet soit considéré comme dirigé par des chercheurs en début de carrière, le chercheur principal désigné et le cochercheur principal (s'il y a lieu) doivent tous deux être des chercheurs en début de carrière.
- Pour plus de détails, veuillez vous référer à la section « [Admissibilité](#) » de l'aperçu du concours



Chercheur principal désigné

Rôles

- Responsable de la direction du projet et de la coordination des activités de recherche proposées
- Remplit l'avis d'intention et la demande sur le [portail Convergence](#) et le soumet à l'administrateur de la recherche de son établissement
- Assume la responsabilité administrative et financière de la subvention



Rôles

Cochercheur principal

- Partage la responsabilité avec le chercheur principal désigné pour la direction des activités proposées
- Peut accéder aux fonds

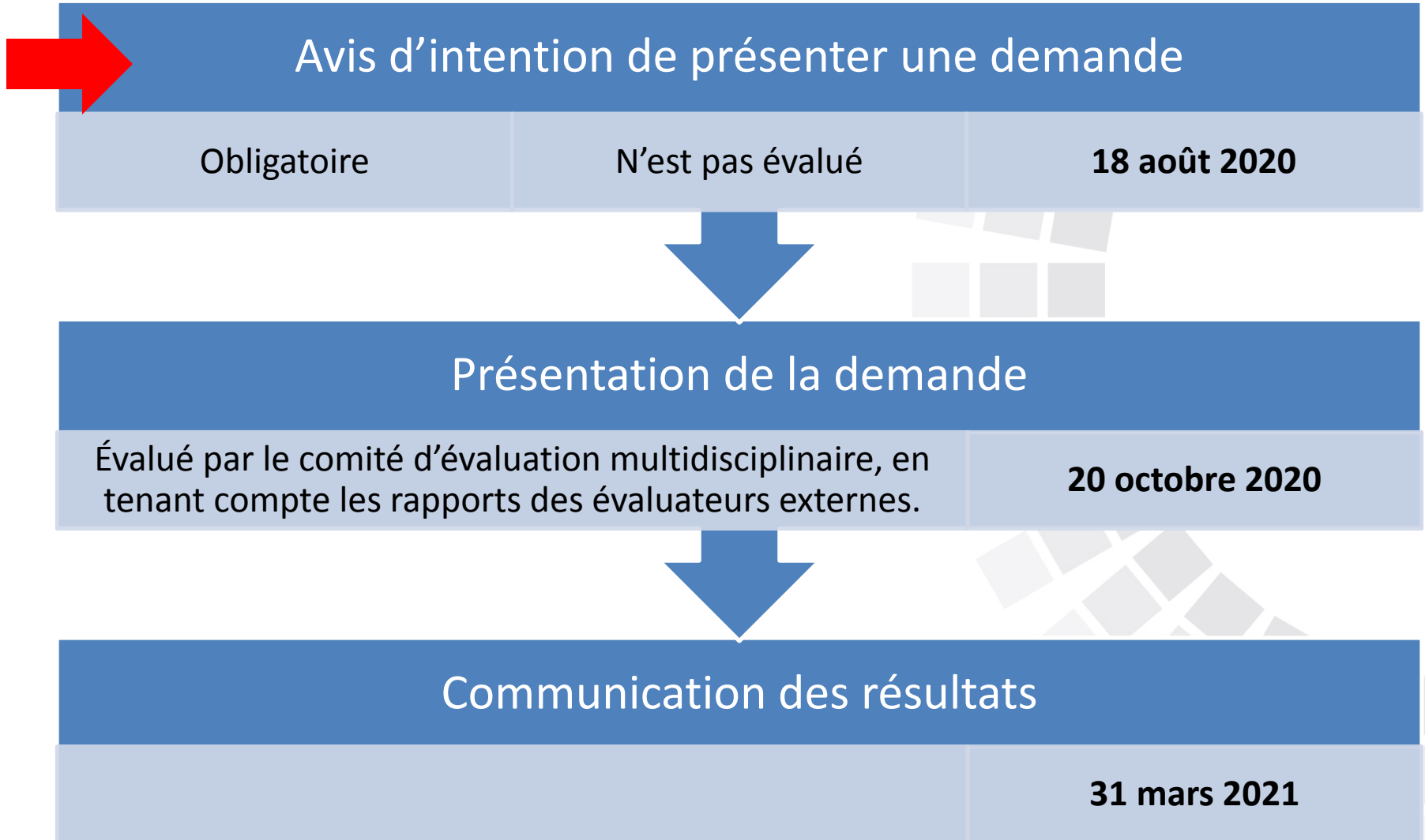
Cocandidats

- Contribuent à l'exécution du projet
- Diverses professions et affiliations
- Peuvent accéder aux fonds

Collaborateurs

- Peuvent être toute personne qui contribue au projet
- Ne peuvent pas être supervisé par l'équipe
- N'ont pas accès aux fonds

Étapes du concours





Processus d'évaluation - avis d'intention

- Non évalué
- Objectif :
 - l'identification des évaluateurs externes
 - la composition du comité d'évaluation multidisciplinaire



Processus d'évaluation – demande détaillée

- L'objectif est d'identifier les demandes qui sont les plus méritoires et qui seront recommandées pour un financement par le comité d'évaluation multidisciplinaire.
- Les étapes du processus d'évaluation :
 - évaluation par les évaluateurs externes
 - attribution des notes par le comité d'évaluation multidisciplinaire



Évaluation externe

- Les évaluateurs externes évalueront le projet proposé en fonction des critères :
 - haut risque,
 - haut rendement,
 - interdisciplinarité et
 - faisabilité

Le processus d'évaluation externe se fera à **double insu** : les évaluateurs externes ne recevront pas de renseignements leur permettant de découvrir l'équipe de recherche et vice versa.

Évaluation externe

- Les évaluateurs externes recevront les sections suivantes :
 - de l’avis d’intention : le résumé de la proposition
 - de la présentation de la demande :
 - l’analyse comparative entre les sexes plus (ACS+);
 - la proposition de recherche;
 - la justification du budget;
 - les références documentaires.
- Afin de garantir l’anonymat, **n’incluez aucun renseignement permettant d’identifier les membres de l’équipe** (y compris le nom, les travaux antérieurs, les groupes de recherche, les établissements ou les organisations) dans ces sections.
 - rédigez vos énoncés de manière impersonnelle (par exemple, « un article a été publié » ou « une recherche a été menée »)

Comité d'évaluation multidisciplinaire

- Les membres évalueront les propositions selon les [Grilles d'évaluation](#) en fonction des critères de sélection suivants :
 - équité, diversité et inclusion (réussite ou échec);
 - interdisciplinarité (réussite ou échec);
 - haut risque (40 p. 100);
 - haut rendement (40 p. 100);
 - faisabilité (20 p. 100).
- Il ne s'agit pas d'un processus d'évaluation à double insu



Exigences pour l'avis d'intention

- Le chercheur principal doit soumettre l'avis d'intention pour pouvoir ensuite présenter une demande

Date limite pour la soumission à FNFR

18 août 2020

Consultez avec votre bureau des subventions de la recherche pour connaître les dates limites internes.



Renseignements requis pour l'avis d'intention

- Profils remplis d'au moins deux membres de l'équipe *
 - d'autres membres peuvent être ajoutés à l'équipe, à l'étape de la présentation de la demande.
- un avis d'intention remplis comprennent les éléments suivants : titre de la demande, domaines de recherche, mots-clés et résumé de la proposition *

* Cette étape sera verrouillé pour la durée du concours, une fois l'avis d'intention est soumise par l'administrateur de la recherche.



Résumé de la proposition

- Maximum 2 500 caractères
- Devrait :
 - inclure les objectifs et le résumé de l'approche
 - mettre en évidence la nouveauté et l'importance attendue des travaux
- **Pour garantir l'anonymat, n'incluez aucun renseignement qui permet d'identifier les membres de l'équipe**
- Une fois soumis par l'administrateur de la recherche, il ne peut plus être modifié.



Suggestion des évaluateurs externes

- Gardez à l'esprit les **conflits d'intérêts**.
- Déterminez l'**expertise** nécessaire :
 - Capacité d'examiner les documents avec confiance (y compris la langue)
 - Spécialistes au fait des différentes approches disciplinaires du projet interdisciplinaire



Suggestion des évaluateurs externes

- Tenez compte de la **diversité** dans votre sélection :
 - Échelle nationale ou internationale
 - Secteurs privé, gouvernemental, public
 - Genre
 - Groupes sous-représentés
 - Chercheurs établis, en mi-carrière et en début de carrière



Collecte de renseignements

- Les renseignements sont recueillis pour les besoins de la gestion du rendement du programme.
- Les données d'auto-identification recueillies dans le cadre du profil d'utilisateur **NE SONT PAS** divulguées aux évaluateurs (ou au personnel de l'organisme).
- Veuillez consulter la [politique sur la collecte de renseignements](#) pour obtenir de plus amples détails.



Rôle de l'administrateur de la recherche

- Les administrateurs de la recherche peuvent:
 - visualiser les demandes de leur établissement (soumis ou en cours)
 - retourner la demande au chercheur principal;
 - transmettre l'avis d'intention à l'agence.



Rôle de l'administrateur de la recherche

- Avant de transmettre la demande, l'administrateur de la recherche, au nom de son établissement, doit certifier que :
 - les participants répondent aux critères d'admissibilité;
 - le projet de recherche proposé répond aux critères d'admissibilité.

Rôle de l'administrateur de la recherche

- En transmettant la demande, vous certifiez également, au nom de votre établissement, que le chercheur principal désigné :
 - est affilié à votre établissement ou organisme;
 - dispose du temps et des installations nécessaires pour mener à bien sa recherche;
 - avisera par courriel à l'adresse NFRF-FNFR@chairs-chaire.gc.ca de tout changement qui survient pendant la période de validité de la subvention, y compris les changements liés à la composition de l'équipe, notamment l'ajout de cochercheurs principaux, de cocandidats ou de collaborateurs.



Fonds Nouvelles frontières en recherche
New Frontiers in Research Fund

Administrateurs de recherche

Utilisez l'onglet « Administrateur de recherche » pour avoir accès aux demandes de votre établissement.



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Portail Convergence



Questions?

Administrateur de recherche

Creed Millman ▾

Mes demandes

Remarque : la date et l'heure limites pour la soumission des demandes sont affichées en fonction de l'heure locale.

Si cette option n'est pas disponible, veuillez contacter soutienweb@chairs-chaire.gc.ca



Une question à tous les participants

- Désirez-vous une présentation webinaire sur les démarches à suivre pour remplir et soumettre l'avis d'intention sur le portail de Convergence ?
 - Si cela vous intéresse, nous pouvons organiser le webinaire sur les démarches à suivre dès la semaine prochaine.
 - Faites-le nous savoir par le biais des Q&A sur Webex en tapant oui ou non pour le webinaire sur Convergence.



MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

Ressources

Point de contact pour le FNFR	NFRF-FNFR@chairs-chaire.gc.ca
Dates limites à l'interne	Bureau de recherche de votre université / bureau de recherche
Site Web du FNFR	
Aperçu du concours	
	Courriel : soutienweb@chairs-chaire.gc.ca Téléphone : 613-995-4273